

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 06/01/05

3300-131

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant : **W.R. Meadows du Canada**

Adresse : 70, Hannant Court
Milton, Ontario L9T 5C1

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

SIMD

|Santé : 1|

|Feu : 2|

|Réactivité : 0|

|Protection personnelle : |

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : Classe B, Division 2, Liquides combustibles

Numéro d'identification du produit : 3300-131

Identification du produit : **SEALTIGHT 1220 – AGENT DE MÛRISSEMENT À PIGMENTATION BLANCHE**

Utilisation du produit : Agent de cure pour béton

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

| N° du ou des composant(s) dangereux* | CAS # | % en | | ACGIH | | | | Peau |
|-----------------------------------------|------------|-------|-------------|-----------------------|-------------------------|------------|-----------------------|------|
| | | Poids | DL50 | CL50 | VS/MPT | VS/plafond | VS/LECT | |
| 1. Huile de base de pétrole lubrifiante | 64742-54-7 | 1-5 | SO | SO | 5 mg/m ³ * | NE | 10mg/m ³ * | NE |
| 2. Bioxyde de titane | 13463-67-7 | 1-5 | SO | SO | 10 mg/m ³ ** | NE | NE | NE |
| 3. Naphta aromatique léger | 64742-95-6 | 1-5 | SO | SO | NE | NE | NE | NE |
| 4. 1,2,4-Triméthylbenzène | 95-63-6 | 1-5 | SO | 18mg/m ³ + | 25 ppm | NE | NE | NE |
| 5. Morpholine | 110-91-8 | 0-1 | 1050 mg/kg* | 8000 ppm/4H | 20 ppm | NE | NE | Oui |

* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène. SO = Sans objet NE = Non établi ** = Poussières totales + = 4 heures/rat * = Huile minérale dans l'air

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

| | | | |
|--------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|
| État physique | : Liquide | Densité de vapeur | : Comme l'eau |
| Gravité spécifique | : 1.01 ± .01 | Vitesse d'évaporation | : Comme l'eau |
| Odeur/Apparence | : Liquide blanc laiteux; légère odeur | Pourcentage de volatile | : 77 (théorique) |
| Pression de vapeur | : = eau | Point de congélation | : < 0 °C |
| pH | : 8.5 | Point d'ébullition | : 212 °C |
| Seuil de l'odeur | : Non disponible | Coefficient de distribution eau/pétrole | : Non disponible |

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Exposition aux sources d'inflammation

Température d'auto-allumage : Inconnue

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre

Point éclair et méthode : 66 °C; en coupelle ouverte

Sensibilité à un impact mécanique : Non

Limites d'inflammabilité : LEI :SO LES : SO

Sensibilité à une décharge électrostatique : Oui

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Sinon, dans quelles conditions :

Incompatibilité (matières à éviter) : Matières fortement oxydantes

Conditions de réactivité : inconnues

Produits de décomposition dangereux : Inconnus

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : À cause de la présence des composants 2 et 3 ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. Les vapeurs et/ou le brouillard du produit peuvent aussi causer une irritation des yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : À cause de la présence des composants 2 et 3, un contact prolongé ou répété peut causer un dégraissage et un

Date de préparation : 06/01/05

3300-131

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 06/01/05

3300-131

assèchement de la peau, pouvant provoquer une dermatite. Toujours à cause de la présence des composants 2 et 3, aucune irritation n'est probable après un contact bref mais peut se produire à suite un contact prolongé.

INHALATION : L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. À cause de la présence des composants 2 et 3, l'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue).

INGESTION : Ce produit peut causer une légère irritation du conduit gastro-intestinal. Bien que ce produit soit faiblement toxique, l'ingestion d'une quantité excessive peut provoquer des signes d'une dépression du système nerveux central (p. ex. migraines, fatigue, somnolence, vertiges et une perte de coordination). À cause de la présence des composants 1 et 2, l'ingestion peut causer des troubles pulmonaires.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, enflure et éruption. Symptômes respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction de la capacité pulmonaire. Symptômes d'irritation gastro-intestinale: mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée. Une dépression transitoire du système nerveux central peut être mise en évidence par des migraines, des vertiges, des nausées et des symptômes d'intoxication; dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et un manque de coordination.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit : Inconnu(s)

Cancérogénicité : Non

Toxicité de la reproduction : Non

Téatogénicité : Non

Mutagénicité : Non

Propriétés synergétiques : Inconnues

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Dans des espaces confinés, ventiler suffisamment (totalement ou localement) afin de maintenir l'exposition sous la VS.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Obturer la source de la fuite si c'est sans danger. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche. Bien fermer pour éliminer adéquatement.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler ce produit comme un combustible liquide. Maintenir le liquide et les vapeurs loin des sources d'inflammation.

Exigences de stockage : Stocker à l'abri du gel. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes d'irritation ou de rougeur se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition à l'air pur. Rincer les yeux avec de l'eau pendant quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si les difficultés respiratoires se développent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissements. Vomir causerait d'autres lésions à la gorge. Diluer en donnant de l'eau ou du lait à la victime si la elle est consciente. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 06/01/05

Numéro d'identification du produit : 3300-131